



# COMITE DU DEVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint  
des  
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds  
sur le  
transfert de ressources réelles aux pays en développement)



16 avril 2004  
**DC2004-0006**

## **RAPPORT DE SUIVI MONDIAL 2004**

### **POLITIQUES A ADOPTER ET ACTIONS A MENER**

### **POUR ATTEINDRE LES ODM ET LES RESULTATS CONNEXES**

Vous trouverez ci-joint un rapport intitulé « Rapport de suivi mondial 2004 : politiques à adopter et actions à mener pour atteindre les ODM et les résultats connexes » préparé par les services de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international en vue de la réunion du Comité du développement prévue pour le 25 avril 2004. L'examen de ce rapport est prévu au point I de l'Ordre du jour provisoire.

\* \* \*

**RAPPORT DE SUIVI MONDIAL 2004**

**POLITIQUES A ADOPTER ET ACTIONS A MENER  
POUR ATTEINDRE LES ODM ET LES RESULTATS CONNEXES**

COMITE DU DEVELOPPEMENT

25 avril 2004



**RAPPORT DE SUIVI MONDIAL 2004**  
**POLITIQUES A ADOPTER ET ACTIONS A MENER**  
**POUR ATTEINDRE LES ODM ET LES RESULTATS CONNEXES**

**TABLE DES MATIERES**

RÉSUMÉ ANALYTIQUE ET QUESTIONS À EXAMINER.....	i
I. INTRODUCTION .....	1
II. LES ODM – DES RAISONS D’ESPÉRER, DE GRAVES PRÉOCCUPATIONS.....	2
III. CHANGER D’ÉCHELLE – SUR LA BASE DU CONSENSUS DE MONTERREY.....	3
IV. PRIORITÉS D’ACTION –PAYS EN DÉVELOPPEMENT .....	5
V. PRIORITÉS D’ACTION –PAYS DÉVELOPPÉS .....	11
VI. PRIORITÉS D’ACTION –INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES	18
VII. PRIORITÉS POUR LE RENFORCEMENT DU TRAVAIL DE SUIVI .....	19

**SIGLES ET ABREVIATIONS**

---

ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce	IDA	Association internationale de développement
AGOA	Loi des États-Unis sur la croissance et les opportunités de marché pour l’Afrique	IFI	Institutions financières internationales
APD	Aide publique au développement	LICUS	Pays à faible revenu en difficulté
BMD	Banques multilatérales de développement	MCA	<i>Millennium Challenge Account</i>
CAD	Comité d’aide au développement	NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l’Afrique
CE	Commission européenne	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté	ODM	Objectifs de développement du Millénaire
EPT	Éducation pour tous	OMC	Organisation mondiale du commerce
FTI	Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme EPT	PPTE	Pays pauvres très endettés
GFATM	Fonds mondial pour le SIDA, la tuberculose et le paludisme		

---



## RESUME ANALYTIQUE ET QUESTIONS A EXAMINER

### Les perspectives concernant la réalisation des ODM — Nécessité d'élargir substantiellement et rapidement les programmes d'action

i. Sur l'on en juge d'après les tendances actuelles, la plupart des pays ne seront pas en mesure d'atteindre la plupart des ODM. L'objectif de réduction de la pauvreté monétaire sera sans doute atteint au niveau mondial, mais l'Afrique sera bien loin du but. En ce qui concerne les objectifs de développement humain, les risques sont bien plus généralisés dans toutes les régions. Les retards prévisibles au regard des objectifs de santé et des objectifs environnementaux liés à la santé — mortalité maternelle et infantile, accès à l'eau salubre et aux équipements d'assainissement de base — sont particulièrement importants. Rares sont les régions, si tant est qu'il en est, qui atteindront les objectifs de réduction des taux de mortalité.

ii. Les conséquences à tirer de ce bilan sont claires. Pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire, il faudra aller au delà des tendances actuelles et accélérer le rythme des progrès accomplis dans ces domaines. Toutes les parties concernées doivent élargir sans délai leurs interventions. Le programme d'action comporte trois objectifs fondamentaux :

- Accélérer les réformes afin de dynamiser la croissance — l'Afrique devra doubler son taux de croissance.
- Donner aux pauvres les moyens de s'assumer, et investir dans ce segment de la population — en développant et en améliorant les services axés sur le développement humain et les principaux services connexes.
- Accélérer la mise en place du partenariat de Monterrey, qui consiste pour les pays développés et les organismes internationaux à offrir une aide accrue aux pays en développement qui font un effort de réforme plus important.

### Priorités pour les pays en développement

iii. Les politiques des pays en développement s'améliorent, ce qui leur permet d'accroître leur capacité à utiliser de manière efficace les ressources, tant internes qu'externes, consacrées au développement. Mais le bilan est très inégal, et les réformes doivent être accélérées et approfondies dans beaucoup de pays, et notamment en Afrique subsaharienne. L'analyse montre que quatre objectifs doivent faire l'objet d'une attention particulière :

- **Instaurer un climat plus propice pour les activités du secteur privé** en consolidant les progrès accomplis pour renforcer la stabilité macroéconomique, en réduisant encore les obstacles au commerce et en privilégiant le renforcement des institutions qui servent le fonctionnement du marché par rapport à la réglementation des opérations des entreprises. En matière de politique macroéconomique, l'effort doit surtout porter sur l'amélioration de la gestion budgétaire. En ce qui concerne l'environnement institutionnel, les droits de propriété et la règle de droit sont les deux principaux éléments auxquels il convient de veiller. Un climat économique porteur est indispensable tant pour mobiliser les investissements intérieurs que pour attirer davantage d'investissements étrangers.
- **Renforcer les capacités du secteur public et améliorer la qualité de la gouvernance** — tâche la plus difficile qui soit pour un grand nombre de pays. C'est au plan de la transparence, de la responsabilité et de la lutte contre la corruption que les déficiences sont les plus graves. Le bilan est en général meilleur en ce qui concerne la gestion des finances publiques — au plan des dépenses comme au plan des recettes —, mais il faut encore l'améliorer. Dans l'ensemble, les pays à faible revenu pourraient accroître leurs recettes fiscales de 1 à 2 % de leur PIB au moins en supprimant les exonérations fiscales et en améliorant l'administration

des impôts. Toutefois, l'essentiel des financements nécessaires pour atteindre les ODM devra provenir d'une amélioration de l'efficacité des dépenses existantes, de la croissance économique et des ressources extérieures. En Afrique, où les indicateurs de gouvernance affichent les résultats les plus médiocres, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) offre une base très prometteuse pour la poursuite des réformes.

- ***Accroître l'envergure des investissements dans l'infrastructure et assurer leur efficacité*** en accordant la priorité aux services d'infrastructure étroitement liés aux objectifs du développement humain, c'est-à-dire l'approvisionnement en eau et l'assainissement, et les transports. Par rapport aux niveaux des années 90, les dépenses d'infrastructure (investissements plus exploitation et entretien) devront augmenter de 3,5 % à 5 % du PIB dans les pays à faible revenu et de 2,5 % à 4 % dans les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure, selon les capacités institutionnelles et la situation macroéconomique de chaque pays.
- ***Améliorer l'efficacité des services axés sur le développement humain*** en ciblant plus étroitement les services d'éducation, de santé et d'assistance sociale sur les pauvres, en levant les obstacles liés à la gouvernance qui affectent la qualité et l'efficacité des services, en renforçant la participation des communautés et en transposant à une échelle plus grande les programmes réussis (tels que le Programme d'assistance à l'enseignement secondaire pour les filles au Bangladesh, le Programme d'éducation avec la participation des communautés (EDUCO) d'El Salvador et le Programme d'éducation, de santé et de nutrition (*Progresa*) du Mexique). Il faut accélérer la mise en œuvre de deux programmes clés financés par les bailleurs de fonds — l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme EPT (FTI) et le Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme (GFATM). En janvier 2004, sur le montant initial de 170 millions de dollars engagé dans le cadre de la FTI, 6 millions de dollars seulement avaient été décaissés (selon les estimations, les besoins de financements extérieurs de l'enseignement primaire dans les pays à faible revenu devraient atteindre 3,7 milliards de dollars au moins d'ici 2005-06, alors que l'assistance reçue pour ce secteur s'est établie à 1 milliard de dollars environ en 2002) ; sur les 3,4 milliards de dollars de contributions annoncés pour le GFATM et l'enveloppe de 1,5 milliard de dollars d'engagements, 230 millions seulement avaient été décaissés. Il faut que les donateurs fassent le nécessaire pour débloquer des fonds plus rapidement et que les bénéficiaires accélèrent de leur côté les mesures permettant de lever les contraintes qui entravent la mise en œuvre.

iv. Deux objectifs concernent tous les domaines d'action : la viabilité écologique et l'émancipation des femmes, qui peut être accélérée par des mesures visant à lever les obstacles qui les empêchent de participer plus pleinement au processus de développement. Ces questions plurisectorielles doivent être pleinement prises en compte dans le cadre de l'élaboration des politiques.

v. Au sein du programme d'action décrit plus haut, les priorités spécifiques et la chronologie des mesures à prendre varient bien évidemment selon les pays, et doivent être déterminées au niveau national dans le contexte de stratégies de développement cohérentes définies et assumées par les pays eux-mêmes, telles qu'elles ressortent des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) dans le cas des pays à faible revenu et des cadres stratégiques nationaux respectifs des pays à revenu intermédiaire.

### **Priorités pour les pays développés**

vi. Globalement, l'action engagée par les pays développés à ce jour est loin d'être à la hauteur de la vision de Monterrey. Dans la plupart des domaines, on observe des décalages importants au regard des engagements. Il faut que cela change, et que cela change rapidement si l'on veut accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs de développement. La vision de Monterrey doit se traduire rapidement en actions concrètes. Les priorités pour les pays développés concernent les politiques commerciales et les politiques d'aide. Mais, chose toute aussi importante, ces pays doivent adopter des politiques macroéconomiques et financières de nature à

promouvoir une croissance robuste de l'économie mondiale et prêter une attention accrue aux biens publics mondiaux fondamentaux, et en particulier à la viabilité écologique.

- ***Soutenir une croissance stable et vigoureuse de l'économie mondiale.*** La correction méthodique des déséquilibres budgétaires et extérieurs, et en particulier le redressement de l'important déficit de la balance des paiements courants des États-Unis sont d'une importance fondamentale. Un ajustement abrupt des grandes économies pourrait retarder la croissance et conduire à l'instauration d'une situation économique mondiale sensible aux chocs. Il faut que les pays développés — de concert avec les économies de marché émergentes et les IFI — fassent des efforts supplémentaires pour améliorer l'architecture financière internationale afin de donner aux pays en développement de meilleures chances d'attirer des flux de capitaux plus robustes et plus stables, et de réduire la probabilité et la gravité des crises financières. Des progrès rapides sont faits dans l'utilisation des clauses d'action collectives, mais il reste beaucoup à faire pour améliorer les pratiques en matière de restructuration de la dette souveraine.
- ***Faire en sorte que les négociations commerciales du cycle de Doha, qui sont axées sur le développement, puissent aboutir et porter des résultats en temps opportun.*** Compte tenu de leur poids dans le système, les pays à revenu élevé doivent mener le jeu en montrant l'exemple. Ils doivent se fixer des objectifs de réforme suffisamment ambitieux, qui pourraient inclure notamment : la suppression complète des droits de douane applicables aux produits manufacturés ; l'élimination totale des subventions à l'exportation des produits agricoles et le découplage total des subventions agricoles des niveaux de production, et la réduction de droits de douane agricoles, pour les ramener, disons, en deçà de la barre des 10 % ; ainsi que l'engagement d'assurer le libre-échange pour les services transfrontières livrés via les réseaux de télécommunications, et de l'assortir de mesures visant à libéraliser le mouvement temporaire des travailleurs. Les pays en développement doivent de leur côté saisir l'occasion fournie par les négociations commerciales pour poursuivre la libération de leurs propres échanges. Pour qu'ils puissent pleinement exploiter les possibilités offertes par l'élargissement de l'accès aux marchés, les pays en développement (et surtout les pays à faible revenu) auront besoin d'un appui pour la mise en œuvre de leur programme d'action « à l'intérieur des frontières ». Certains pays auront aussi besoin d'une assistance pour pouvoir absorber les coûts d'ajustement liés à la libération des échanges.
- ***Fournir une aide plus importante et de meilleure qualité.*** Il faut accroître les apports d'aide bien au-delà des niveaux actuels. Après Monterrey, les bailleurs de fonds s'étaient engagés à fournir une aide supplémentaire d'environ 18,5 milliards de dollars par an d'ici à 2006 ; or, selon les estimations avancées, les pays en développement pourraient utiliser efficacement au moins 30 milliards de dollars de plus dans un premier temps. À mesure qu'ils amélioreront leurs politiques et leur gouvernance, le volume de l'aide supplémentaire susceptible d'être utilisé de façon productive pourra être porté à quelque 50 milliards de dollars ou plus par an ; or ce montant est celui qui, selon les estimations établies, serait nécessaire pour faire des progrès appropriés en direction des ODM. L'APD a augmenté de 6 milliards de dollars en valeur nominale (4 milliards de dollars en valeur réelle) en 2002, mais cette augmentation est presque totalement imputable aux affectations spéciales —coopération technique, allègement de la dette, secours d'urgence et secours en cas de catastrophe. Une proportion plus importante de l'aide devra être fournie sous des formes qui permettent aux pays de faire face avec souplesse aux dépenses supplémentaires à engager pour atteindre les ODM, et il faudra notamment verser sous forme de disponibilités une proportion plus importante de l'aide afin d'assurer aux pays qui adoptent des politiques rationnelles des engagements prévisibles à plus long terme, et leur permettre de financer au moyen de cette aide des coûts de fonctionnement lorsque leur situation le justifie. Il est aussi possible d'accroître de façon substantielle l'efficacité de l'aide en améliorant sa répartition entre les pays, en alignant l'aide sur les stratégies de développement et les priorités nationales (telles qu'elles ressortent des DSRP dans le cas des pays à faible revenu) et en harmonisant les politiques et les pratiques des bailleurs de fonds sur la base des systèmes des pays concernés. Pour permettre aux pays pauvres très endettés qui poursuivent des politiques rationnelles de maintenir leur



endettement dans des limites tolérables, une proportion plus importante de l'aide additionnelle devra être fournie à titre de don. L'octroi d'une aide appropriée en temps opportun est particulièrement important pour ces pays en cas de choc exogène défavorable.

- ***Améliorer la cohérence des politiques axées sur le développement.*** Il faut que l'augmentation de l'aide et les autres interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale cohérente de la promotion du développement. Dans bien des cas, il y a des contradictions entre les politiques qui sont appliquées, de sorte que les mesures prises d'un côté conduisent à réduire la valeur du soutien apporté d'un autre côté. L'adoption de procédures permettant une évaluation intégrée de la cohérence des politiques qui influent sur le développement — telles que celles concernant les échanges, l'aide, l'investissement étranger et d'autres flux de capitaux, la migration, les transferts de connaissances et de technologies, et l'environnement — permettraient d'éviter les problèmes de ce genre. Les dispositions prises récemment par la Suède en vue d'adopter une « politique internationale de développement intégrée », et par le Danemark et d'autres pays pour évaluer régulièrement leur contribution à l'objectif de mise en place d'un partenariat global pour le développement vont dans la bonne direction.

### **Priorités pour les institutions financières internationales**

vii. L'examen de la façon dont les institutions financières internationales remplissent leur rôle en aidant les pays à atteindre les ODM et les résultats connexes montre qu'elles font des progrès sur le plan de l'efficacité de l'aide au développement. Cela se traduit par l'adoption de politiques centrées sur les pays en tant que pôles d'action et maîtres du jeu, la culture des résultats au niveau des opérations, la transparence et la responsabilité, et le partenariat. Mais il faut faire beaucoup plus. Il y a trois grands domaines d'action où il est possible d'approfondir et de poursuivre les progrès :

- ***Affiner et renforcer le rôle des institutions dans les pays à faible revenu*** en approfondissant le processus des DSRP et en harmonisant les programmes et les pratiques opérationnelles en fonction des stratégies et des systèmes nationaux, tout en continuant par ailleurs à adapter les méthodes et les instruments pour suivre l'évolution des besoins des pays à revenu intermédiaire.
- ***Renforcer encore la culture des résultats*** et poursuivre notamment la mise en oeuvre du plan d'action approuvé par les institutions participant à la Table ronde de Marrakech sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement, qui s'est tenue en février 2004.
- ***Renforcer la sélectivité et la coordination*** des programmes des institutions en fonction de leurs avantages comparatifs et de leurs mandats respectifs afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité systémiques.

### **Priorités pour le renforcement du travail de suivi**

viii. Pour faire avancer ce programme d'action, la Banque et le FMI prévoient de centrer les futurs rapports mondiaux de suivi sur des problèmes particuliers — qui se posent au niveau des pays et des institutions ainsi qu'au niveau mondial — afin d'atteindre ces objectifs prioritaires. Cela signifie qu'il faudra poursuivre les travaux, en particulier pour :

- renforcer les statistiques sur lesquelles s'appuie le développement, et il faut en particulier mettre en oeuvre en temps voulu le plan d'action approuvé par les organismes internationaux de statistique lors de la Table ronde de Marrakech ;
- mener des travaux de recherche sur les éléments déterminants des ODM, sur des questions cruciales telles que l'efficacité de l'aide, ainsi que sur la formulation d'indicateurs plus robustes pour des domaines d'action essentiels tels que la gouvernance et pour l'évaluation de l'impact des politiques des pays riches sur les pays en développement ;
- resserrer la collaboration avec les institutions partenaires dans le cadre de ces travaux, en s'appuyant sur les avantages comparatifs respectifs de ces institutions et en veillant à la

cohérence des méthodes de suivi et d'évaluation adoptées par les diverses institutions concernées.

### **Questions à examiner**

ix. Il est proposé de soumettre les questions suivantes à l'examen des Ministres lors de la réunion du Comité du développement du 25 avril 2004 :

- Les Ministres approuvent-ils les objectifs prioritaires et les responsabilités qu'ils impliquent — pour les pays en développement, les pays développés et les institutions financières internationales — tels qu'ils sont brièvement décrits plus haut ? Quelles dispositions spécifiques proposent-ils de prendre pour élargir les programmes d'action et en accélérer l'exécution ?
- Quelles directives les Ministres donneraient-ils quant à la façon dont devrait évoluer le travail de suivi afin de soutenir le plus efficacement la surveillance stratégique du programme d'action par le Comité du développement ?



## I. INTRODUCTION

1. ***De la vision à l'action.*** Le début du siècle a été marqué par un certain nombre d'évènements importants et prometteurs pour le développement dans le monde. La Déclaration du Millénaire — signée par 189 pays en septembre 2000 — a débouché sur l'adoption des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM), qui définissent des objectifs spécifiques clairs pour éradiquer la pauvreté et d'autres causes de dénuement des populations, et pour promouvoir un développement durable. Les grandes réunions internationales de Doha, Monterrey et Johannesburg en 2001 et 2002 ont contribué à rapprocher les points de vues sur la stratégie et les politiques de développement à adopter pour atteindre les ODM. La réunion de Monterrey (mars 2002) a débouché sur un nouveau pacte entre les pays en développement et les pays développés qui souligne les responsabilités mutuelles des acteurs en présence dans la quête des ODM. Le Consensus de Monterrey demande aux pays en développement d'améliorer leurs politiques et leur gouvernance, et aux pays développés de renforcer leur soutien, notamment en fournissant une aide plus importante et de meilleure qualité et en ouvrant plus largement l'accès à leurs marchés.

2. Maintenant qu'un accord général a été conclu au sujet des objectifs à atteindre et des stratégies à mettre en oeuvre à cette fin, il faut passer à la phase d'exécution — afin de traduire la vision en action. Les travaux de mise en oeuvre doivent se dérouler au niveau des pays et au niveau mondial. Tous les acteurs doivent remplir leur partie du contrat. C'était aussi le message central des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale qui se sont tenues en 2003 à Dubaï : le temps est venu d'agir et de chercher à mieux équilibrer les efforts de développement pour que toutes les parties jouent leur rôle. Est-ce vraiment ce qui se produit ? Quels sont les progrès accomplis ? Quelles contraintes entravent la mise en oeuvre ? Comment les acteurs concernés remplissent-ils leurs engagements ?

3. ***Suivi mondial.*** Le Rapport de suivi mondial tente de répondre à ces questions. Les thèmes de *mise en oeuvre et de responsabilité* sont les motifs fondamentaux qui sous-tendent le projet de suivi mondial lancé à la requête du Comité du développement. Les rapports annuels de suivi mondial, dont ce document est le premier du genre, feront le point sur les progrès réalisés au niveau des politiques et des programmes d'action mis en oeuvre pour atteindre les ODM et les résultats connexes au plan du développement. Ces rapports sous-tendront le travail régulier de suivi effectué par le Comité du développement pour apprécier les progrès accomplis au niveau du plan d'action et le renforcement des priorités et des responsabilités des principaux acteurs — aussi bien dans les pays en développement et les pays développés que dans les organismes internationaux.

4. Le premier rapport mondial de suivi a été préparé conjointement par les services de la Banque et du FMI, en collaboration avec des institutions partenaires — d'autres BMD, les Nations Unies, l'OMC, l'OCDE et la Commission européenne. Le rapport intégral sera distribué en tant que document de référence pour l'examen du Comité du développement, et il sera publié après la réunion du Comité afin d'en diffuser plus largement les conclusions et les messages. Ce document présente les principales conclusions du rapport sur les objectifs prioritaires et les responsabilités qu'ils impliquent, et il suggère des questions à soumettre à l'examen des Ministres.

## II. LES ODM — DES RAISONS D'ESPERER, DE GRAVES PREOCCUPATIONS

5. ***L'objectif relatif à la pauvreté monétaire : un bilan mitigé.*** L'examen des possibilités d'atteindre les ODM donne des raisons d'espérer, mais suscite aussi des graves préoccupations. Globalement, le monde atteindra probablement le premier objectif, qui consiste à réduire de moitié la pauvreté monétaire entre 1990 et 2015, grâce à l'accélération de la croissance économique induite par l'amélioration des politiques. Si les tendances actuelles perdurent, la plupart des régions atteindront ce but ou s'en rapprocheront. L'Asie de l'Est l'a déjà fait. Mais l'Afrique subsaharienne est loin d'être sur la bonne voie puisque huit pays seulement, qui comptent à peu près 15 % de la population de la région, pourront probablement atteindre l'objectif. Dans les autres régions qui ont de bonnes chances de gagner leur pari au niveau global, certains pays n'y parviendront pas. Les pays à faible revenu en difficulté (LICUS), dont la moitié environ sont situés en Afrique, sont en particulièrement mauvaise posture. Les tendances sont à peu près les mêmes pour ce qui est de l'objectif spécifique qui consiste à réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim, et qui fait aussi partie de l'objectif général 1 ; cet objectif spécifique sera sans doute atteint au niveau mondial, mais l'Afrique subsaharienne et plusieurs pays de la région n'y parviendront pas.

6. ***Objectifs de développement humain et de protection de l'environnement : les préoccupations sont plus sérieuses.*** Les risques sont plus généralisés dans les régions pour ce qui est des objectifs de développement humain. Si la croissance économique a une incidence significative sur les accomplissements dans les domaines de l'éducation et de la santé, comme sur la pauvreté monétaire, l'effet produit est en général plus faible. Les possibilités de progrès sur le front du développement humain dépendent aussi dans une large mesure de l'ampleur et de l'efficacité des interventions de développement axées spécifiquement sur ces objectifs. Les déterminants de ces objectifs sont multiples et ils couvrent plusieurs secteurs. Les perspectives sont plus encourageantes pour l'éducation que pour la santé. Sur la base des tendances actuelles, plusieurs régions atteindront l'objectif de l'enseignement primaire universel ou s'en rapprocheront, mais là aussi ce ne sera pas le cas de tous les pays d'Afrique subsaharienne, et ira peut-être même de certains pays d'Asie du Sud et de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. Les inégalités entre la population masculine et la population féminine dans le secteur de l'éducation sont aussi plus prononcées dans ces trois régions. Alors que l'objectif de l'égalité des sexes dans les cycles primaire et secondaire doit être atteint de préférence d'ici à 2005, il apparaît qu'un tiers environ des pays en développement ont peu de chances d'y parvenir même d'ici à 2015. Les perspectives en matière de parité des sexes à tous les niveaux de l'enseignement, et dans le cycle supérieur en particulier, sont encore moins encourageantes.

7. Mais c'est dans le secteur de la santé que les perspectives sont les plus sombres. À en juger d'après les tendances actuelles, la plupart des régions ne pourront atteindre les objectifs de réduction de la mortalité maternelle et infantile, et une faible proportion seulement de pays (15 à 20 %) paraît être sur la bonne voie. L'objectif qui consiste à stopper la propagation du VIH/SIDA et d'autres maladies graves (paludisme, tuberculose) et à inverser la tendance apparaît hors de portée. L'incidence de ces maladies continue d'augmenter, donnant plus de poids encore aux facteurs qui influent sur la mortalité maternelle et infantile, sans oublier les graves conséquences économiques et sociales qui s'ensuivent. Les risques d'échec face à la propagation du VIH/SIDA sont particulièrement élevés en Afrique subsaharienne, mais ils demeurent substantiels aussi dans un grand nombre de pays d'autres régions.

8. Les objectifs de santé sont d'autant plus difficiles à atteindre qu'il existe des différences importantes dans l'accès à l'eau salubre et aux équipements d'assainissement de base. C'est dans les pays d'Afrique subsaharienne que les différences d'accès à l'eau salubre sont les plus marquées, et en Asie du Sud que le retard au plan de l'assainissement est le plus important. Pour réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau salubre et aux services d'assainissement, conformément à l'objectif fixé, il faudrait fournir de l'eau à

1,5 milliard de personnes de plus et des équipements d'assainissement à 2 milliards de personnes de plus. Au rythme actuel des progrès réalisés (qui est à peu près deux fois plus lent qu'il ne faudrait), la plupart des régions seront loin du but fixé. Pas plus d'un cinquième des pays atteindront l'objectif convenu pour l'élargissement de l'accès à l'eau et à l'assainissement. La moitié seulement des pays à faible revenu parviendront au but.

9. ***Les tendances mondiales et régionales masquent des disparités très importantes d'un pays à l'autre.*** L'Asie de l'Est, avec sa riche diversité, en offre un bon exemple. À une extrémité du spectre, on y trouve des pays à revenu intermédiaire tels que la Chine et la Thaïlande, qui ont déjà atteint plusieurs ODM ou sont en passe de le faire. Certains de ces pays ont entrepris d'élaborer des programmes d'action « ODM élargis ». À l'autre extrémité, des pays à faible revenu tels que le Cambodge et la Papouasie-Nouvelle-Guinée accusent un retard important. Les situations varient aussi à l'intérieur des pays, et surtout à l'intérieur des grands pays. Si la Chine a déjà atteint l'ODM relatif à la pauvreté monétaire au niveau national, les progrès sont bien plus lents dans certaines provinces de l'intérieur, où il existe encore d'importantes poches de pauvreté.

10. Les pays à revenu intermédiaire sont en général bien mieux positionnés que les pays à faible revenu pour ce qui est des ODM, et beaucoup d'entre eux ont déjà atteint ces objectifs ou s'en approchent. Pourtant, malgré les progrès accomplis sur le front de la pauvreté monétaire, ces pays comptent encore 280 millions d'habitants qui ont moins de 1 dollar par jour pour vivre et 870 millions d'habitants qui ont moins de 2 dollars par jour pour ce faire. Plusieurs de ces pays accusent du retard pour certains ODM non liés au niveau du revenu. La Chine par exemple, malgré sa performance spectaculaire sur le plan de la pauvreté monétaire, ne pourra atteindre l'objectif de la mortalité infantile si l'on en juge d'après les tendances actuelles.

11. ***Les ODM représentent une formidable gageure, mais les succès déjà enregistrés au plan du développement donnent des raisons d'espérer.*** Au niveau mondial, l'analphabétisme des adultes a diminué de moitié au cours des 30 dernières années, et l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 20 ans en l'espace de 40 ans. Certains pays font des progrès particulièrement importants et particulièrement rapides. Le Viet Nam par exemple, qui est un pays à faible revenu, a ramené la proportion de pauvres de 51 % à 14 % de la population pendant la période 1990-2002. Même en Afrique subsaharienne, on observe des succès encourageants. Le Botswana a doublé en 15 ans la proportion des enfants qui fréquentent l'école primaire et il a presque atteint l'objectif d'enseignement primaire universel. Le taux de scolarisation primaire a augmenté au Bénin et, au Mali, le taux d'achèvement du cycle primaire a progressé de plus de 20 points de pourcentage dans les années 90. Entre 1990 et 1996, le ratio filles-garçons scolarisés en Mauritanie est passé de 67 à 93 %. En Ouganda, le taux d'infection par le VIH/SIDA a baissé pendant huit années consécutives dans les années 90. Et la Zambie pourrait rapidement devenir le deuxième pays africain à ralentir la propagation de ce fléau. Ces succès montrent qu'il est possible de faire des progrès rapides avec de bonnes politiques et le soutien des partenaires.

### III. CHANGER D'ECHELLE — SUR LA BASE DU CONSENSUS DE MONTERREY

12. Les conséquences à tirer du bilan qui précède sont claires. Pour atteindre les objectifs de développement, il faudra dépasser les tendances actuelles et accélérer le rythme du développement, et il faudra agir vite. Conformément aux principes adoptés et au partenariat formé à Monterrey, toutes les parties doivent changer l'échelle de leur action. Le programme d'action comporte trois volets essentiels :

- Accélérer et approfondir les réformes afin de dynamiser la croissance économique
- Donner aux pauvres les moyens de se prendre en charge et investir dans ce segment de la population — en intensifiant les mesures destinées à améliorer l'organisation des services qui influent sur le développement humain

- Accélérer la mise en place du partenariat de Monterrey, qui consiste pour les pays développés et les organismes internationaux à offrir une aide plus importante aux pays en développement qui font un effort particulier pour stimuler la croissance et améliorer les services destinés aux pauvres.

13. ***Agir sur de multiples fronts.*** Le caractère multidimensionnel des ODM, les liens qui les unissent, et leurs déterminants pluridimensionnels signifient que le programme mis en place pour atteindre ces objectifs doit lui aussi couvrir un vaste champ d'action. Le programme couvre en fait tous les aspects du développement. De fait, il n'y a pas de lien unique entre les ODM afférents à un secteur et les politiques qui se rapportent à ce seul secteur. Les résultats obtenus dans un secteur donné dépendent dans une large mesure de facteurs extérieurs à ce secteur. Pour la survie des enfants par exemple, le niveau d'instruction de la mère et l'accès à de l'eau salubre et à des services d'assainissement peuvent avoir plus d'importance que l'accès à des installations de santé. De même, il peut y avoir des écoles et des installations de santé sans que les filles puissent en profiter si elles passent une grande partie de leur temps à aller chercher de l'eau en des endroits éloignés ou encore s'il n'existe pas de moyens de transport appropriés et sûrs. Le programme d'action couvre plusieurs secteurs et il fait entrer en jeu les politiques, les institutions et les investissements afférents à divers secteurs. Les efforts à déployer pour changer d'échelle exigent donc une action concertée sur de multiples fronts.

14. ***Promouvoir une croissance économique plus forte.*** La promotion d'une croissance économique plus forte doit être au centre de la stratégie élaborée pour atteindre les ODM et les résultats connexes au plan du développement. La croissance a des effets positifs directs sur la pauvreté monétaire et elle permet aussi d'accroître les ressources disponibles pour atteindre des objectifs autres que ceux qui sont liés au revenu. Il importe donc avant tout que le taux de croissance des pays en développement atteigne des niveaux plus élevés que ceux observés dernièrement ou prévus à l'heure actuelle. Les pays d'Afrique subsaharienne doivent multiplier par deux le taux de croissance annuel de leur PIB pour le porter aux alentours de 6 %. C'est un objectif ambitieux bien entendu, mais certains pays de la région y sont parvenus dans les années 90 — c'est le cas du Cap Vert, de Maurice, du Mozambique et de l'Ouganda. Ce qu'il faut, c'est accélérer les réformes de politique économique et de gouvernance afin d'instaurer un climat plus propice à la croissance — stabilité macroéconomique et ouverture, environnement réglementaire et institutionnel pour l'activité du secteur privé, infrastructure physique et financière, gouvernance du secteur public.

15. ***Développer les services.*** Pour atteindre les objectifs fixés, il faudra aussi adopter des politiques et des mesures permettant de renforcer la capacité des pauvres — hommes et femmes — à participer à la croissance et à en récolter les fruits. Pour que leur participation soit efficace, il faut donner aux pauvres les moyens de s'assumer en améliorant l'organisation des services d'éducation et de santé, ainsi que celle des services d'infrastructure connexes, tels que l'eau et l'assainissement et les routes rurales. L'augmentation des investissements dans ces services doit s'accompagner de réformes des politiques sectorielles et des cadres institutionnels afin d'améliorer l'efficacité des prestations, notamment par une plus grande participation des communautés et surtout des pauvres aux prises de décisions.

16. ***Renforcer le partenariat mondial pour le développement.*** C'est aux pays en développement qu'il appartient de définir le programme d'action à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de développement, mais ils auront besoin de l'aide des partenaires du développement. La mise en œuvre exige une coopération plus étroite au niveau mondial. Les pays en développement ont besoin d'obtenir un accès plus large aux marchés des pays développés pour accroître leurs exportations et stimuler leur croissance, et ils ont besoin d'une aide plus importante pour financer les programmes de développement permettant d'améliorer les services de développement humain et d'infrastructure. Ce principe du donnant-donnant a été clairement reconnu et affirmé à Monterrey, mais les progrès accomplis à ce jour ont été relativement lents. L'esprit de Monterrey doit rapidement trouver une expression concrète.

#### IV. PRIORITES D'ACTION — PAYS EN DEVELOPPEMENT

17. ***Les politiques s'améliorent, mais il reste beaucoup à faire.*** Les indicateurs concernant les cinq dernières années montrent que les politiques s'améliorent dans toutes les régions, mais à des degrés divers. Dans l'ensemble, c'est pour l'Afrique subsaharienne que les indicateurs sont les moins bons, mais même dans ces pays, il y a des améliorations encourageantes dans la plupart des composantes de ces politiques, ce qui donne à penser que les réformes récentes commencent à s'imposer. L'amélioration des politiques crée les conditions nécessaires pour permettre aux pays d'utiliser efficacement les ressources, tant internes qu'externes, consacrées au développement. Il y a un mieux dans tous les domaines, mais les progrès sont particulièrement visibles dans les domaines de la gestion macroéconomique et de la politique commerciale : les taux moyens de l'inflation et des droits de douane ont diminué de moitié au cours de la dernière décennie. L'amélioration du contexte global de l'action des pouvoirs publics a contribué à dynamiser la croissance économique. De fait, la croissance moyenne du PIB par habitant des pays en développement à faible revenu pendant les cinq dernières années a été plus vigoureuse que durant toute autre période quinquennale au cours des deux dernières décennies. L'amélioration des politiques est payante.

18. Malgré ces améliorations toutefois, la croissance de nombreux pays — dont la plupart font partie de l'Afrique subsaharienne — reste inférieure au niveau voulu pour atteindre les ODM. Pendant la période 1998-2002, près de 60 % des pays à faible revenu (qui, ensemble, totalisent 950 millions d'habitants) ont enregistré une croissance par habitant inférieure à 2 %, alors que 32 % des pays (soit une population globale de 555 millions d'habitants) accusent un taux de croissance négatif par habitant. Lorsque des facteurs tels que des circonstances politiques et externes défavorables — en particulier l'offre restreinte des ressources d'aide et les obstacles à l'accès aux marchés des pays développés —, entrent en jeu le ralentissement des progrès au niveau des réformes structurelles et institutionnelles indispensables pour instaurer un climat plus propice à l'activité du secteur privé pèse sur la réaction de la croissance à l'amélioration du climat macroéconomique et commercial. La dynamisation de la croissance dans les années à venir dépendra d'une manière cruciale de la vigueur et de la cohérence de l'action entreprise pour accélérer les réformes dans ces domaines.

19. Dans le secteur des services — développement humain, infrastructure —, le tableau est à peu près le même, avec des progrès encourageants dans certains domaines tandis qu'une action énergique s'impose dans d'autres. L'allocation des ressources s'améliore quelque peu, ainsi que le montre l'augmentation de l'investissement dans le capital humain. Les dépenses consacrées à l'éducation et à la santé ont progressé au cours des années 90, passant de 6,9 % à 7,4 % du PIB dans les pays à faible revenu pour lesquels on dispose de données. Dans certains pays, il y a des exemples encourageants d'innovations réussies dans l'organisation des services destinés aux pauvres. C'est le cas entre autres pour le programme EDUCO (l'éducation avec la participation des communautés) d'El Salvador, le programme mexicain *Progresa* de transferts monétaires aux ménages pauvres subordonnés à la fréquentation des écoles et des dispensaires, et du Programme d'assistance aux filles dans l'enseignement secondaire au Bangladesh, qui s'appuie sur des incitations financières ciblées et l'engagement des communautés pour encourager la scolarisation des filles. Les principaux concepts sur lesquels reposent ces innovations sont désormais appliqués dans d'autres pays, et en particulier au Népal tout dernièrement. Dans beaucoup de pays toutefois, la qualité et l'efficacité des services laissent grandement à désirer, ce qui indique qu'il est indispensable d'accélérer les améliorations de la politique et du cadre institutionnel dans ces domaines si l'on veut augmenter le rendement des budgets plus importants qui sont consacrés à ces services.

20. ***Le volet central du programme de réforme concerne les institutions.*** L'amélioration de la gouvernance est indispensable dans tous les domaines d'action des pouvoirs publics. La gouvernance du secteur public s'améliore certes, mais ce secteur demeure le maillon le plus faible dans la plupart des pays. Les dimensions institutionnelles de la réforme sont d'une importance



primordiale aussi pour améliorer le climat des entreprises privées et la performance du secteur des services. Dans le domaine de la gestion macroéconomique aussi, la performance est étroitement liée à la qualité des institutions chargées de la mise en œuvre des politiques. Et, dans la plupart des pays en développement, la gestion de l'environnement implique de renforcer les jeunes institutions du secteur. Pour faire face à ces problèmes, les dirigeants d'un nombre croissant de pays en développement ont lancé des réformes en vue d'améliorer la gouvernance et les institutions. Un exemple important est donné par le NEPAD, initiative lancée et conduite par des pays africains, qui place l'amélioration de la gouvernance au centre du programme de réformes.

21. ***Les pays, centres de l'action et maîtres du jeu.*** Le principal élément qui détermine les possibilités d'atteindre les ODM, ce sont les politiques des pays en développement eux-mêmes. Globalement, les progrès sont encourageants, mais il faut accélérer et approfondir les réformes. L'examen effectué pour le Rapport de suivi mondial montre que cinq domaines doivent faire l'objet d'une attention particulière, comme on le verra dans les paragraphes ci-après. Dans ces domaines généraux, les priorités de chaque pays doivent être déterminées au niveau des pays, dans le cadre de stratégies de développement nationales cohérentes. Il est d'une importance capitale que les pays assument la paternité et la direction des opérations pour assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie et obtenir des résultats.

22. Pour les pays à faible revenu, les DSRP sont le principal moyen d'expression d'une stratégie de développement définie et conduite par les pays. Dans les pays à revenu intermédiaire, l'intégration des politiques et l'établissement des priorités s'effectuent dans le contexte des cadres stratégiques nationaux. À la fin de mars 2004, 37 pays avaient mis au point des DSRP complets et s'étaient attelés à leur mise en œuvre ; 16 autres avaient préparé des DSRP intérimaires. Les pays tiennent de plus en plus compte des ODM pour l'élaboration de ces documents, et le processus des DSRP lui-même est approfondi sous plusieurs aspects — processus participatif, stratégies de croissance, gestion des dépenses publiques, analyse de l'impact sur la pauvreté et de l'impact social. L'amélioration continue du processus du DSRP et le renforcement des liens avec les ODM permettront d'ancrer les plans d'action élaborés pour atteindre les objectifs de développement dans les stratégies auxquelles les pays ont souscrit. Ces stratégies donnent aux pays la possibilité d'exprimer leur détermination à mener des réformes économiques et institutionnelles, ce qui permet aux bailleurs de fonds de s'engager à apporter une aide d'une manière cohérente et suivie.

### **i) Renforcer la stabilité macroéconomique**

23. ***La gestion budgétaire est le principal domaine où des améliorations doivent être apportées.*** Si la gestion économique s'est améliorée dans toutes les régions, les progrès sont inégaux et demeurent fragiles dans beaucoup de pays. C'est le cas en particulier de l'Afrique subsaharienne. La gestion budgétaire est le domaine le plus préoccupant, les résultats étant bien plus satisfaisants pour la gestion monétaire et la gestion des taux de change. La politique budgétaire, pour ce qui concerne les objectifs de niveau d'endettement tolérable et de l'endiguement des déséquilibres macroéconomiques liés à la politique budgétaire, laisse toujours à désirer dans un tiers environ des pays à faible revenu. Les déficiences sont plus graves dans les aspects structurels de la politique budgétaire puisque la composition des dépenses publiques laisse à désirer dans près de la moitié des pays qui ont fait l'objet d'une évaluation. Ces pays doivent donc encore faire un effort pour renforcer leurs politiques macroéconomiques et en particulier leur gestion financière. Même dans les pays qui présentent un meilleur bilan dans ce domaine, le maintien et le renforcement de la stabilité macroéconomique, base essentielle de la croissance, constitueront un défi permanent.

24. Dans les pays à revenu intermédiaire, les indicateurs de la politique macroéconomique sont plus satisfaisants en moyenne que ceux des pays à faible revenu. Comme ces pays sont en général plus intégrés aux marchés internationaux des capitaux, le maintien de politiques macroéconomiques rationnelles est particulièrement important pour réduire leur vulnérabilité aux crises qui peuvent anéantir les gains difficilement acquis sur le front de la pauvreté. La perte moyenne de production imputable aux crises monétaires au cours des deux dernières décennies

est estimée à 7,5 % du PIB d'avant les crises. Bien que les indicateurs de vulnérabilité dénotent une certaine amélioration depuis quelques années, la réduction de la dette publique et en particulier celle de la dette extérieure relative au PIB reste un domaine clé où plusieurs pays doivent faire de plus amples progrès. Il est important aussi d'améliorer la gestion du secteur des finances et du secteur des entreprises afin d'éviter l'accumulation d'éléments de vulnérabilité au niveau des bilans.

## **ii) Instaurer un environnement plus propice aux activités du secteur privé**

25. **Renforcer les stratégies d'ouverture vers l'extérieur.** Malgré le mouvement important de libéralisation, il reste une marge de manœuvre importante pour abaisser encore les barrières commerciales, en particulier dans certaines régions. En Asie du Sud par exemple, même si les droits de douane ont fortement baissé à la fin des années 80, leur niveau moyen reste aux alentours de 20 %. Si l'on tient compte des obstacles non tarifaires (à l'exclusion des réglementations techniques concernant les produits), l'équivalent tarifaire moyen était estimé à 32 % en 2001, ce qui est le niveau le plus élevé des régions en développement. Les pays en développement devraient tirer parti du cycle de Doha pour progresser encore dans la voie de l'ouverture commerciale. Les pays où la taxation des échanges représente une partie importante des recettes publiques auront peut être besoin d'une aide pour s'ajuster à un régime de droits de douane plus faibles. Outre la réduction des obstacles commerciaux, les pays doivent faire avancer plus énergiquement leur programme d'action à « l'intérieur des frontières » afin de permettre au secteur privé d'exploiter les opportunités de marché créées par l'abaissement des barrières commerciales. Ce programme d'action inclut la fourniture efficace de services étroitement liés aux échanges — douanes, transports et télécommunications, services financiers — et l'instauration d'un environnement plus propice à l'esprit d'entreprise et à l'investissement privé. Les données d'observation tendent à montrer que la libéralisation totale et la réforme réglementaire du commerce des services pourraient stimuler sensiblement la croissance économique.

26. **Moins de réglementation et des institutions plus robustes — en particulier pour les droits de propriété et la règle de droit.** Bien que l'environnement réglementaire et institutionnel des activités du secteur privé s'améliore, des réformes importantes sont encore nécessaires dans de nombreux pays. En règle générale, la réglementation est plus lourde et plus complexe dans les pays à faible revenu, alors que les moyens dont ils disposent pour son application sont plus limités, ce qui alourdit le coût de démarrage et d'exploitation d'une entreprise et favorise la corruption. Il faut en général 30 jours pour créer une entreprise dans les pays à revenu élevé et cela coûte moins de 10 % du revenu par habitant ; dans les pays à faible revenu, la même opération prend 74 jours et coûte deux fois le revenu par habitant. Non seulement la réglementation est lourde, mais les institutions essentielles qui soutiennent les marchés sont faibles. Les problèmes les plus sérieux concernent les droits de propriété et la gouvernance basée sur les règles, domaine jugé moins que satisfaisant dans presque quatre cinquièmes des pays à faible revenu. Ce genre d'environnement décourage les investisseurs, locaux ou étrangers. La faiblesse des dispositifs mis en place pour faire respecter les droits des créanciers et les contrats est aussi un frein à la croissance et à l'approfondissement du système financier.

27. Les pays doivent réorienter leurs priorités et s'attacher moins à réglementer les opérations des entreprises pour s'employer à créer et à renforcer des institutions qui facilitent les activités des entreprises en soutenant le fonctionnement efficient et équitable des marchés. Un élément clé des réformes est le renforcement des droits de propriété et des institutions qui définissent et font appliquer la règle de droit — réforme des cadres juridique et judiciaire, réduction des pratiques de harcèlement de l'administration publique. Le renforcement continu des institutions qui soutiennent le gouvernement d'entreprise est un autre domaine auquel il faut prêter attention, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire.

### iii) Améliorer la gouvernance du secteur public

28. ***C'est surtout dans la gouvernance du secteur public que la nécessité d'accélérer les réformes se fait le plus sentir.*** Des progrès ont certes été accomplis et la qualité de la gouvernance s'est améliorée, en particulier en Europe et dans les pays d'Asie centrale et d'Asie du Sud. Mais le programme de réformes appelle une action plus énergique de la part d'un grand nombre de pays. Dans non moins des trois quarts des pays à faible revenu, la gouvernance du secteur public dans son ensemble est jugée moins que satisfaisante, ce qui en fait le domaine dont la performance laisse le plus à désirer. Les déficiences sont les plus répandues dans les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne, précisément dans les pays qui ont besoin de renforcer leurs capacités institutionnelles pour gérer les opérations de développement qui permettront d'accélérer les progrès en direction des ODM. Et, dans toutes les régions, elles sont particulièrement importantes dans les pays à faible revenu en difficulté (LICUS). Les notes de gouvernance des pays à revenu intermédiaire sont plus satisfaisantes, mais elles restent en deçà des notes qu'ils obtiennent dans d'autres domaines. Ces conclusions montrent que les réformes relatives à la gouvernance et au renforcement des institutions méritent une attention particulière, car la mauvaise qualité de la gouvernance et la faiblesse des institutions peuvent grandement limiter l'efficacité des politiques et des programmes dans toute une économie. Des initiatives telles que celle du NEPAD sont donc particulièrement intéressantes et bienvenues.

29. ***C'est au plan de la transparence, de la responsabilité et de la lutte contre la corruption que les déficiences les plus graves sont observées.*** Les réformes à introduire dans ces domaines sont complexes, car ils se prêtent moins à des solutions « technocratiques ». Pour progresser sur ce front, il faudra inciter prudemment les pays à souscrire aux réformes et à introduire les changements nécessaires dans la culture de l'administration publique. La volonté politique est un élément clé, tout comme les processus politiques qui autorisent une large participation, comportent un dispositif de contrôle de l'autorité de l'exécutif et permettent aux administrés de demander des comptes aux administrations.

30. ***Il faut améliorer encore la gestion des finances publiques.*** Les résultats sont en général plus satisfaisants pour la gestion des finances publiques — gestion des dépenses et des recettes, systèmes budgétaires. L'attention plus grande portée à la gestion des dépenses publiques et du budget dans le cadre de la préparation des DSRP et de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE) contribue à l'amélioration de la situation de ces domaines, et il est impératif que les progrès soient poursuivis et approfondis. L'amélioration de la gestion des ressources publiques est d'autant plus importante qu'il est nécessaire de ménager un espace budgétaire pour pouvoir accroître les dépenses consacrées à des services d'infrastructure et de développement humain essentiels (voir ci-après) tout en préservant durablement la situation budgétaire. De nombreux pays disposent encore d'une marge de manœuvre substantielle pour redéployer les dépenses en faveur du développement. Du côté des recettes, l'analyse montre que les pays à faible revenu peuvent augmenter de 1 à 2 points de pourcentage en moyenne leur ratio de l'impôt au PIB en supprimant les exonérations fiscales et en améliorant l'administration fiscale. Des mesures en ce sens permettraient de mobiliser les ressources, mais l'essentiel des financements nécessaires pour atteindre les ODM devra provenir de l'efficacité accrue des dépenses existantes, de la croissance économique et des ressources extérieures.

31. La décentralisation de la gouvernance peut permettre d'améliorer l'organisation des services au niveau local. C'est particulièrement important pour les grands pays à revenu intermédiaire tels que le Brésil et la Chine, qui ont besoin d'élaborer des stratégies pour arriver à réduire les grandes poches de pauvreté au niveau infranational. Pour être efficace, la décentralisation doit être soutenue par des systèmes budgétaires inter-administrations rationnels et des institutions locales dotées de solides moyens.

#### iv) Renforcer l'infrastructure

32. ***Une augmentation substantielle de l'investissement est indispensable.*** L'infrastructure joue un double rôle dans l'action engagée pour atteindre les ODM. Élément important de l'instauration d'un environnement porteur pour la croissance économique, elle permet aussi d'assurer des services essentiels pour atteindre les objectifs de développement humain et de parité des sexes. À l'heure actuelle, il existe de grandes disparités dans l'offre et la qualité des équipements d'infrastructure essentiels, surtout dans les pays à faible revenu et dans les régions rurales des pays concernés. Pour réduire ces disparités, il faudra augmenter de façon substantielle l'investissement et les dépenses connexes d'exploitation et d'entretien. Les estimations donnent à penser que les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire devraient pratiquement doubler leurs dépenses moyennes d'infrastructure (investissements plus exploitation et entretien) par rapport aux niveaux des années 90 (lorsque ces dépenses ont baissé de l'équivalent de 2 à 4 % du PIB). Cela implique une augmentation des dépenses d'infrastructure (qui couvrent l'électricité, les transports, les télécommunications, et l'eau et l'assainissement) de l'ordre de 3,5 % à 5 % du PIB dans les pays à faible revenu, et de 2,5 % à 4 % du PIB dans les pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure, par rapport aux faibles niveaux des années 90, étant entendu que le rythme d'augmentation des dépenses sera fonction des capacités institutionnelles et de la situation macroéconomique de chaque pays.

33. Le financement de ces dépenses représente un problème majeur. Les pays devront continuer à s'efforcer d'améliorer le cadre réglementaire et institutionnel de l'investissement privé dans l'infrastructure. Ce type d'investissements a certes augmenté, mais pas dans les proportions attendues. L'adoption d'instruments novateurs pour limiter les risques pourrait aussi contribuer à mobiliser des financements privés plus importants. En même temps, il faut inverser la baisse tendancielle des dépenses publiques d'infrastructure observée au cours de la dernière décennie. Il faut pour cela mobiliser davantage de ressources intérieures, notamment en améliorant le recouvrement des coûts et en redéployant les dépenses, et accroître l'aide extérieure. Dans les pays à faible revenu en particulier, l'aide extérieure doit couvrir une part plus importante des dépenses d'infrastructure que les quelque 10 % qu'elle a financés dans les années 90. Les besoins d'infrastructure liés à l'eau et à l'assainissement méritent une attention spéciale dans les programmes de dépenses publiques et d'assistance extérieure compte tenu des liens étroits qui existent entre ces équipements et les objectifs de santé et de parité des sexes, et du fait que ce secteur a toujours attiré moins de financements privés que d'autres secteurs d'infrastructure tels que l'électricité et les télécommunications.

34. ***L'augmentation des investissements n'est pas l'unique solution.*** Pour que les investissements soient efficaces et puissent s'inscrire dans la durée, il faut qu'ils s'accompagnent d'améliorations dans le cadre de l'action des pouvoirs publics et de la gouvernance, et en particulier dans la capacité des institutions essentielles. Compte tenu des responsabilités de plus en plus importantes que doivent assumer les administrations locales dans le domaine de l'infrastructure, il sera de plus en plus important de renforcer les capacités administratives et financières au niveau local, et il faudra en particulier développer et faciliter le recours des collectivités locales à des instruments de financement appropriés.

#### v) Accélérer le développement humain

35. ***Davantage de ressources complétées par une utilisation plus efficace de ces ressources.*** Des progrès encourageants sont observés dans le domaine du développement humain ; les investissements augmentent dans les secteurs de l'éducation et de la santé et à une attention plus grande est apportée à l'efficacité des services. Mais il faut accélérer et élargir l'action engagée si l'on veut atteindre les objectifs du développement humain. C'est dans les pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud que les déficiences des services sont les plus marquées encore que, même dans ces régions, des pays font des progrès. C'est le cas par exemple du Ghana pour la mortalité infantile, et de l'Éthiopie et du Rwanda en matière d'achèvement du cycle primaire. Pour atteindre les objectifs d'éducation et de santé, il faut engager davantage de ressources en

faveur de ces secteurs dans la plupart des pays à faible revenu, mais plusieurs d'entre eux disposent d'une importante marge de manœuvre pour renforcer l'impact de ces dépenses en prenant des mesures pour corriger le défaut de ciblage des subventions, le laxisme dans la gestion des ressources, la faible efficacité et la faible qualité des services, et pour remédier aux carences de l'information. Les exemples abondent. En Guinée, l'analyse montre que la part des dépenses d'éducation et de santé qui revient au quintile le plus riche de la population est sept fois plus importante que celle qui revient au quintile le plus pauvre. En Ouganda, 87 % des ressources affectées aux écoles (salaires et traitements non compris) étaient détournées à d'autres fins avant que le problème ne soit décelé et que des mesures ne soient prises pour redresser la situation. Au Kenya, la rémunération des enseignants absorbait alors plus de 90 % du budget de fonctionnement de l'éducation. L'absentéisme des professeurs atteint 39 % au Bihar, en Inde. Parmi les médecins des installations de soins de santé primaires au Bangladesh, l'absentéisme s'élève à 73 %. Bien que les vaccinations soient gratuites en Inde, 60 % des enfants ne sont pas vaccinés parce que les mères ignorent les bienfaits de l'immunisation. Dans bien des cas, ces problèmes sont liés aux déficiences de la gouvernance et aux faiblesses des capacités institutionnelles.

36. **Principaux éléments du programme d'action.** Une action concertée est indispensable sur plusieurs fronts afin : a) de pouvoir augmenter les investissements dans le capital humain des pays à faible revenu tout en maximisant l'impact des dépenses publiques existantes en améliorant le ciblage des services publics dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'assistance sociale ; b) de prêter attention aux liaisons intersectorielles lors de la mise au point et de l'exécution des programmes (il est difficile de réduire la mortalité infantile quand 10 % seulement des ménages démunis ont accès à une source d'eau améliorée, comme en Éthiopie) ; c) de remédier aux problèmes liés à la gouvernance qui affectent la qualité et l'efficacité des services ; et d) de tester et d'évaluer les moyens qui s'offrent pour autonomiser les populations afin de renforcer la participation des parties prenantes, et des pauvres en particulier, à la conception et à l'organisation des services (et de transposer à une échelle plus grande les programmes réussis tels que les programmes EDUCO et *Progresá*).

37. La participation des communautés est particulièrement importante pour l'objectif de réduction des disparités entre les sexes dans le secteur de l'éducation. Comme le succès des interventions axées sur la scolarisation des filles dépend fondamentalement du contexte socioculturel, la participation des communautés peut contribuer à faire en sorte que ces interventions soient adaptées aux besoins. Pour élargir véritablement l'accès des femmes à l'éducation, ainsi d'ailleurs qu'à d'autres services essentiels, il faut que l'organisation des services tienne compte des spécificités culturelles et autres liées au sexe. De fait, pour atteindre l'objectif d'émancipation des femmes, il faut que ces spécificités soient intégrées de façon plus large à l'élaboration des politiques.

38. **Le soutien des bailleurs de fonds — L'initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme EPT (FTI) et le Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme (GFATM).** Pour accélérer le développement humain dans les pays à faible revenu, il faut que les bailleurs de fonds fournissent une aide plus importante sous des formes susceptibles de promouvoir une réforme d'ensemble du secteur, qui englobe la politique des pouvoirs publics et les aspects institutionnels, et qu'ils abandonnent les pratiques passées, qui privilégiaient davantage les crédits affectés ou les programmes verticaux centrés sur un ensemble étroit d'interventions. L'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous (FTI) favorise un tel changement d'orientation. Les décaissements au titre du programme, qui ont démarré lentement à cause des cycles de programmation et de budgétisation, doivent être accélérés. En janvier 2004, sur la première tranche de 170 millions de dollars engagée en faveur du groupe initial de pays, 6 millions de dollars seulement avaient été décaissés. D'après les projections de la Banque mondiale, à mesure que la FTI élargit son champ d'action pour couvrir la totalité des pays à faible revenu, il faudra dégager au moins 3,7 milliards de dollars par an de financements extérieurs pour l'enseignement primaire d'ici à 2005-2006, contre

approximativement 1 milliard de dollars en 2002. La phase de mise en œuvre du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme (GFATM) a démarré lentement elle aussi ; en janvier 2004, sur les 3,4 milliards de dollars de contributions annoncés, 1,5 million de dollars avaient été engagés mais 230 millions seulement avaient été décaissés. Pour pouvoir accélérer les progrès dans ce domaine prioritaire, il faut améliorer la coordination des bailleurs de fonds et atténuer les contraintes liées à la capacité institutionnelle des pays bénéficiaires.

## V. PRIORITES D'ACTION — PAYS DEVELOPPES

39. ***Des interventions qui sont loin d'être à la hauteur de la vision de Monterrey.*** Comme convenu à Monterrey, les efforts plus importants de réformes des pays en développement doivent s'accompagner d'un soutien plus important des pays développés dans le cadre d'un partenariat mondial renforcé en faveur du développement pour que les ODM puissent être atteints. Du côté des pays développés, les priorités concernent les politiques commerciales et les politiques d'aide. Mais il est important aussi que les politiques macroéconomiques et financières soient conduites de manière à favoriser une croissance économique mondiale vigoureuse et des flux de capitaux privés stables, de même qu'il est important de se préoccuper davantage des biens publics mondiaux essentiels. Dans quelle mesure les pays en développement honorent-ils leurs engagements ? L'évaluation effectuée pour le Rapport de suivi mondial montre qu'il y a loin des engagements aux actes dans la plupart des domaines. Si l'on veut accélérer les progrès en direction des ODM, il faut que le monde développé agisse de façon bien plus résolue qu'il ne l'a fait jusqu'à présent. Comme pour les pays en développement, le plan d'action peut s'articuler autour de cinq chapitres.

### **i) Promouvoir une reprise économique mondiale vigoureuse**

40. Par l'incidence qu'elle a sur les échanges et les flux de capitaux, la situation économique mondiale exerce une influence importante sur les perspectives de croissance et de réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Il ne saurait y avoir de croissance vigoureuse dans les pays en développement en l'absence d'une croissance forte et durable dans les économies avancées. Bien que les perspectives de reprise de la croissance économique mondiale paraissent relativement prometteuses à court terme, pour instaurer durablement une économie mondiale robuste, les grands pays de la planète devront s'attaquer à un certain nombre de problèmes non résolus et de déséquilibres persistants.

41. ***La correction méthodique des déséquilibres.*** Si les ajustements opérés par les plus grandes économies s'effectuent de façon désordonnée, ils risquent de retarder la croissance ou de déboucher sur une situation économique mondiale sensible aux chocs. Aux États-Unis en particulier, le déficit des paiements courants est important. Des déséquilibres externes de cette importance, qui sont de plus en plus financés par des instruments de dette, peuvent difficilement être maintenus pendant une longue période de temps. À mesure que la croissance économique s'accélèrera aux États-Unis, le resserrement progressif des politiques budgétaires et monétaires pourrait favoriser un ajustement sans à-coups. En Europe, le grand problème est de mettre en œuvre des réformes structurelles indispensables, notamment celles qui concernent les marchés du travail et les régimes de sécurité sociale, afin de retrouver une croissance économique stable de l'ordre de 2 à 3 % sur le moyen terme. Au Japon, la politique économique doit rester axée sur les mesures à prendre pour contrer les tendance déflationnistes, stabiliser la dette du secteur public et corriger l'accumulation des déséquilibres dans le secteur financier et le secteur des entreprises. Tous ces pays sont confrontés à un problème structurel commun qui, à long terme, revêtira une importance majeure, à savoir l'impact budgétaire du choc démographique, qui ira en s'aggravant dans les économies avancées.

42. Le redressement économique mondial en cours, qui est étayé par la faiblesse des taux d'intérêt dans les économies avancées, s'est traduit aussi par une certaine reprise des apports de

capitaux aux pays en développement en 2003. Les chances de maintenir ces flux à plus long terme seraient meilleures si les déséquilibres budgétaires et extérieurs importants des économies avancées étaient réduits, ce qui permettrait de libérer des financements pour les pays en développement, et si ces derniers continuaient d'améliorer leurs politiques et leur environnement institutionnel pour pouvoir utiliser les financements extérieurs de façon rationnelle et sans hypothéquer l'avenir. Les perspectives d'évolution des flux de capitaux privés seraient plus favorables aussi si des améliorations étaient apportées à l'architecture financière internationale pour stabiliser ces flux et réduire la probabilité et la gravité des crises financières, et en particulier pour permettre une utilisation plus large des clauses d'action collective et améliorer des pratiques utilisées en matière de restructuration de la dette souveraine.

## ii) Faire avancer résolument le programme de Doha pour le développement

43. ***Les barrières commerciales sont un obstacle majeur au développement.*** L'élargissement de l'accès aux marchés des exportations des pays en développement peut donner une forte impulsion à la croissance, contribuer de façon importante au recul de la pauvreté et faciliter grandement la réalisation d'autres ODM. À l'heure actuelle, les barrières commerciales des pays développés pénalisent dans bien des cas les pays en développement. Les produits les plus touchés sont ceux qui revêtent un intérêt majeur au plan de l'exportation. La protection dans le secteur de l'agriculture est plusieurs fois plus élevée que dans le secteur manufacturier. Si l'on tient compte des obstacles tarifaires et non tarifaires, et notamment des subventions internes (mais non des réglementations techniques des produits), le niveau moyen de protection de l'agriculture dans les pays à revenu élevé de l'OCDE en 2001 s'établissait à 25,6 %, contre 3,6 % pour le secteur manufacturier. Les obstacles tarifaires (autrement dit les droits de douane) et les subventions internes expliquent dans une large mesure le niveau élevé de protection dans l'agriculture, mais les droits de douane ont un impact bien plus important. La protection est particulièrement élevée sur certains produits clés. Les taux de protection des pays de l'OCDE pour le sucre sont fréquemment supérieurs à 200 %, et le soutien que ces pays fournissent aux producteurs de sucre — 6,4 milliards de dollars par an — est à peu près égal aux exportations des pays en développement. Dans l'Union européenne, le soutien du bœuf à la production atteint non moins de 84 % de la valeur de la production intérieure. Les subventions des États-Unis aux producteurs de coton ont atteint un total de 3,6 milliards de dollars en 2001-2002, soit le double de l'aide extérieure de ce pays à l'Afrique et, d'après les estimations établies, elles ont coûté aux planteurs de coton 250 millions de dollars du fait même qu'elles ont pesé sur les prix.

44. Dans le secteur manufacturier, si le niveau moyen de la protection est faible, les crêtes tarifaires et la progressivité des droits pénalisent les exportations des pays en développement et entravent les efforts qu'ils déploient pour progresser dans la chaîne de la valeur. Dans le secteur du vêtement par exemple, les pics tarifaires atteignent une moyenne de 16 -17 % au Canada, au Japon et aux États-Unis. Plus de 60 % des importations auxquelles s'appliquent les crêtes tarifaires proviennent des pays en développement. L'incidence des mesures de protection contingentes — les mesures antidumping — prises à l'encontre des pays en développement est également plus forte en moyenne que pour le reste du monde.

45. ***La réforme de la politique commerciale aura des avantages importants.*** Les estimations établies montrent que la suppression d'une partie importante des obstacles commerciaux aura des effets positifs substantiels, tant pour les pays en développement que pour les pays développés. L'accélération de la croissance qui résultera de l'aboutissement du cycle de Doha, qui est axé sur le développement, pourrait se traduire par une augmentation de 350 milliards de dollars du revenu réel des pays en développement d'ici à 2015 (soit à peu près l'équivalent du PIB de l'ensemble des pays subsahariens), et extraire de la pauvreté 140 millions de personnes d'ici à cette date (ce qui représente un recul de 8 % de la pauvreté). La plus grande partie des gains potentiels de revenu (non moins de 70 %) proviendra de la libéralisation de l'agriculture.

46. ***La libéralisation du commerce des services, et celle de la migration en particulier, procureront des avantages additionnels.*** Selon certaines estimations, les avantages de la libéralisation du commerce des services, et celle des mouvements temporaires des travailleurs en particulier, pourraient être plusieurs fois supérieurs à ceux de la libération du commerce des marchandises. Globalement, les services sont le secteur d'exportation des pays en développement qui se développe le plus rapidement, et les services fournis via les liaisons de télécommunications et les travailleurs migrants sont particulièrement dynamiques. Évalués à 93 milliards de dollars en 2003, les envois de fonds des travailleurs expatriés occupent maintenant la deuxième place par ordre d'importance, après les investissements étrangers directs, des financements extérieurs privés qui s'orientent vers les pays en développement. Dans cette toile de fonds, l'augmentation récente des pressions protectionnistes à l'encontre des importations de services de certains pays en développement, comme le dénotent par exemple les nouvelles normes légales de travail de l'Union européenne et la législation en instance aux États-Unis, est un sujet de préoccupation en ce qu'elles pourraient limiter l'externalisation des marchés publics.

47. ***L'aboutissement des négociations commerciales du cycle de Doha, qui est axé sur le développement, est d'une importance cruciale.*** Il faut accorder la plus haute priorité à la relance des négociations commerciales du cycle de Doha. Compte tenu de leur poids dans le système, les pays développés doivent mener le jeu en montrant l'exemple. Les accords bilatéraux ou régionaux sont un pis-aller au regard des avancées possibles sur le front multilatéral. L'accord sur certains points essentiels ou certains objectifs de la réforme de la politique commerciale permettraient de donner une impulsion aux négociations. Ces points essentiels incluent notamment : la suppression complète par les pays à revenu élevé des droits de douane applicables aux produits manufacturés à partir d'une date déterminée ; l'élimination totale des subventions à l'exportation des produits agricoles et le découplage total des subventions agricoles de la production, ainsi que l'abaissement de droits de douane agricoles, pour les ramener, disons, en deçà de la barre des 10 % à partir d'une date déterminée ; et l'engagement d'assurer le libre-échange pour les services transfrontières livrés via les réseaux de télécommunications et de l'assortir de mesures visant à libéraliser le mouvement temporaire des prestataires de services. En même temps, la réforme devrait viser à améliorer la transparence et la prévisibilité de la politique commerciale en limitant l'utilisation d'instruments peu transparents tels que les droits de douane spécifiques, en simplifiant les prescriptions réglementaires et en imposant une plus grande discipline dans l'utilisation des mesures de protection contingentes.

48. Toute incorporation de règles concernant les réglementations intérieures telles que les politiques de la concurrence et de l'investissement (les questions dites de Singapour) aux accords commerciaux de l'OMC doit viser à ce que les règles soutiennent le développement et tiennent compte de l'inégalité des capacités de mise en œuvre des pays en développement. Une approche flexible est de mise. L'accord conclu en 2003 pour clarifier l'accord relatif aux aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) afin d'élargir l'accès à bas prix des pays pauvres aux médicaments essentiels est un exemple de cette flexibilité. Dans le même ordre d'idées, il faudrait accroître le soutien apporté aux pays en développement pour leur permettre de renforcer leurs capacités institutionnelles afin qu'ils puissent faire face au programme d'action lié au commerce et saisir les opportunités offertes par l'élargissement de l'accès aux marchés. Le Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce est une initiative utile dans ce contexte. Le programme d'Aide au commerce et les mesures complémentaires prises pour faciliter les transferts de technologie aux pays en développement peuvent avoir un impact important et ils seront nécessaires pour aider les pays pauvres à tirer pleinement parti des réformes commerciales mondiales mentionnées plus haut. Certains de ces pays auront aussi besoin d'un appui pour s'ajuster à la réduction des préférences commerciales qui résultera des nouvelles mesures de libération commerciales non discriminatoires et aux effets potentiels de la hausse importante du prix des denrées alimentaires qui devrait s'en suivre.



### iii) Fournir une aide plus importante et de meilleure qualité

49. *Il faut accroître l'APD bien au-delà du niveau des engagements actuels.* Aux niveaux actuels de l'APD, l'écart entre les ambitions de développement de la communauté internationale et les ressources fournies est très important. Il est d'une importance cruciale d'augmenter l'aide aux pays à faible revenu afin de soutenir leurs réformes et d'augmenter leurs chances d'atteindre les objectifs de développement. L'aide joue aussi un rôle important dans les pays à revenu intermédiaire en renforçant les efforts qu'ils déploient pour supprimer les poches de pauvreté et faire face aux chocs défavorables. Dans cette toile de fond, il est encourageant de constater l'inversion qui se dessine dans la baisse tendancielle des volumes d'aide enregistrés au cours de la dernière décennie. L'APD a augmenté en 2002 et, d'après les premières estimations, elle a augmenté aussi en 2003. Si elles se matérialisent, les intentions de la communauté des bailleurs de fonds d'accroître leur aide à la suite de Monterrey permettront d'augmenter l'APD de 18,5 milliards de dollars environ d'ici à 2006 par rapport aux 58 milliards de dollars enregistrés en 2002, et de la faire passer à 0,29 % du RNB des donateurs contre de 0,23 % en 2002. C'est évidemment une bonne chose, mais c'est bien en deçà de ce qui est nécessaire dans le cadre du contrat mondial conclu pour atteindre les ODM. L'analyse effectuée récemment par la Banque mondiale au niveau des pays montre qu'il serait possible d'utiliser de façon efficace au moins 30 milliards de dollars de plus, et encore s'agit-il d'une estimation basse. L'engagement rapide de cette somme supplémentaire contribuerait à engendrer un cercle vertueux en encourageant les pays en développement à approfondir et maintenir les réformes, ce qui rendrait l'aide encore plus productive. À mesure que les pays amélioreront leurs politiques et leur gouvernance et qu'ils renforceront leurs capacités, le volume de l'aide supplémentaire susceptible d'être utilisé de façon productive pourra être porté à plus d'une cinquantaine de milliards de dollars par an, montant qui, selon les estimations établies, serait nécessaire pour faire des progrès appropriés dans la voie de la réalisation des ODM. Les travaux entrepris pour examiner les avantages de diverses options possibles, telles que la mise en place d'un mécanisme de financement international, pour mobiliser le volume important de ressources supplémentaires qui sont nécessaires et qui peuvent être utilisées efficacement pour atteindre les objectifs de développement sont donc utiles et opportuns

50. Il est utile de replacer dans leur contexte les estimations concernant les besoins d'aide supplémentaires. Avec 50 milliards de dollars de plus, l'APD rapportée au PNB des donateurs telle qu'elle ressort des projections établies pour la seconde moitié des années 2000 pourrait retrouver à peu près le niveau qu'elle avait au tournant des années 90 (les niveaux enregistrés dans les décennies précédentes étaient encore plus élevés). Depuis lors, les conditions qui permettraient une utilisation efficace de l'aide dans les pays en développement se sont en général améliorées avec la mise en place de politiques plus rationnelles. Le niveau de revenu des bailleurs de fonds a augmenté lui aussi. Ironie des choses, alors que l'aide est devenue plus productive et que la capacité des bailleurs de fonds à donner a augmenté, les volumes d'aide ont fortement baissé. Bien évidemment, cela ne signifie pas que tous les donateurs ont réduit leur assistance. L'effort d'aide est très variable selon les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, puisqu'en 2002 il allait de 0,96 % du RNB (pour le Danemark) au point haut de la fourchette à 0,13 % (pour les États-Unis) au point le plus bas (toutefois, les États-Unis ont récemment accru leur engagement d'aide, ce qui portera leur APD nette d'ici à 2006 à un montant supérieur de 50 % environ du niveau atteint en 2002).

51. Certes, les volumes d'aide recommencent à augmenter, mais on peut craindre qu'une grande partie de l'augmentation ne soit mise au service de considérations stratégiques, telles que la guerre contre le terrorisme, le financement des conflits et de la reconstruction en Afghanistan et en Irak. Des montants importants ont récemment été engagés à ces fins, mais il est difficile de déterminer si tous ces engagements représentent une augmentation des volumes d'aide ou s'ils s'inscrivent dans une politique de redéploiement de l'aide fournie par d'autres pays. Dans la période qui va s'ouvrir, il sera important de s'assurer que l'aide au développement n'est pas évincée par l'aide sous-tendue par ces objectifs stratégiques.

52. ***Améliorer la répartition de l'aide.*** À l'heure actuelle, les bailleurs de fonds sont plus sélectifs qu'ils ne l'étaient il y a une dizaine d'années, et ils allouent une aide plus importante aux pays qui ont des politiques rationnelles et où la pauvreté est plus importante. Mais la sélectivité est très variable selon les donateurs. En règle générale, l'assistance multilatérale est maintenant bien plus fortement ciblée sur les politiques rationnelles et la pauvreté. Sur la base d'un indice récemment élaboré, qui mesure à la fois la sélectivité de l'aide au profit des bonnes politiques et de la pauvreté, les institutions multilatérales sont en moyenne trois fois plus sélectives que les bailleurs de fonds bilatéraux, l'Association internationale de développement (IDA) étant la plus sélective de toutes (comptes d'aide bilatéraux pour environ les deux tiers de l'APD totale). Parmi les bailleurs de fonds bilatéraux, les pays nordiques, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont les plus sélectifs (le Danemark se classe en première position). L'indice montre que certains des bailleurs de fonds les plus importants en valeur absolue, tels que la France et les États-Unis, ne sont particulièrement sélectifs que ce soit en termes des politiques adoptées ou de la pauvreté. Le Japon subordonne son aide à la qualité des politiques adoptées, mais pas à la pauvreté, ce qui réduit la sélectivité globale de son aide. On voit donc que, si la qualité de l'aide des bailleurs de fonds types s'est améliorée en ce sens qu'ils allouent davantage de fonds aux pays pauvres qui ont des politiques rationnelles et une bonne gouvernance, il n'en va pas de même pour le dollar d'aide type, puisque les plus importants bailleurs de fonds en valeur absolue sont moins sélectifs. À l'avenir, les dispositions prises par certains de ces donateurs, comme la mise en place du *Millennium Challenge Account* (MCA) par les États-Unis, devraient contribuer à améliorer encore la répartition de l'aide. Le MCA vise à améliorer l'efficacité de l'aide en subordonnant l'augmentation de l'assistance à la performance.

53. Les efforts déployés pour mieux cibler l'aide doivent tenir compte des besoins particuliers des pays affectés par un conflit et des pays à faible revenu en difficulté. Le problème est qu'il faut concilier les questions liées à la faiblesse des politiques et des institutions et la nécessité de maintenir des engagements cruciaux. Une aide octroyée au moment voulu et bien ciblée, qui tient compte des efforts de reconstruction des pays et des contraintes qu'imposent leurs capacités institutionnelles, peut jouer un rôle utile dans ces situations. Les travaux de recherche récents montrent qu'une aide fournie au moment opportun peut aussi être très productive à la suite de chocs exogènes défavorables, et contribuer à limiter le détournement des ressources de développement au profit des projets de secours d'urgence.

54. ***Améliorer l'efficacité de l'aide grâce à un meilleur alignement des interventions et une meilleure harmonisation des procédures.*** Dans le contexte de l'amélioration de la répartition de l'aide entre les pays, l'efficacité de l'aide dépend fondamentalement de son alignement sur les priorités de développement nationales telles qu'elles ressortent des programmes des pays, ainsi que de l'harmonisation et de la coordination des politiques et des procédures des bailleurs de fonds autour des systèmes des pays bénéficiaires. Dans les pays à faible revenu, le DSRP fournit un cadre de référence pour faciliter l'alignement stratégique sur les priorités définies et concrétisées par les pays concernés eux-mêmes et pour renforcer la cohérence et la coordination des activités de soutien des bailleurs de fonds. Les dispositions prises pour améliorer l'alignement et l'harmonisation dans le cadre du DSRP sous la direction des autorités nationales en Tanzanie et au Viet Nam en fournissent un bon exemple. Le Forum de haut niveau sur l'harmonisation, qui s'est tenu à Rome en février 2003, a donné une nouvelle impulsion aux efforts d'alignement de l'aide et d'harmonisation, et un important travail de suivi a été entrepris collectivement par la communauté des bailleurs de fonds sous les auspices du Groupe de travail du CAD sur l'efficacité de l'aide et les pratiques des donateurs ; il est prévu en particulier d'élaborer dans ce contexte une série d'indicateurs de progrès. Les résultats de ce travail contribueront dans une grande mesure à élargir l'application des bonnes pratiques et à améliorer le suivi des progrès réalisés.

55. ***Fournir l'aide sous des formes adaptées à la situation et aux besoins des pays concernés.*** Dans la mesure où les pays s'emploient à améliorer leur performance, il importe de soutenir leurs efforts par des engagements d'aide à long terme prévisibles et pris en temps

opportun afin de permettre à ces pays d'engager des réformes durables et d'effectuer les investissements nécessaires pour atteindre les ODM en étant assurés qu'ils pourront compter sur l'appui dont ils ont besoin. L'aide doit être fournie sous des formes modulées en fonction des besoins de financements supplémentaires des pays. À l'heure actuelle, seulement un tiers environ de l'APD bilatérale est disponible pour le financement des dépenses des programmes et des projets des pays bénéficiaires. Le reste est alloué à des objectifs spéciaux tels que la coopération technique, l'allègement de la dette, les secours d'urgence et les secours en cas de catastrophe, l'aide alimentaire et les coûts de l'administration de l'aide. En 2002, ces dons à vocation spéciale absorbaient la quasi-totalité de l'augmentation nominale de 6 milliards de dollars de l'APD (en valeur réelle, l'augmentation était de l'ordre de 4 milliards de dollars). Dorénavant, il faudra orienter directement sous forme de numéraire une proportion bien plus importante de l'aide additionnelle afin qu'elle puisse être déployée selon les priorités établies par les pays pour financer les coûts de la réalisation des ODM. Lorsque la situation des pays le justifie et que les cadres budgétaires sont solides, une aide plus importante pourra être fournie sous des formes qui permettent aux pays de financer les coûts récurrents, soit par le truchement de l'aide budgétaire ou d'un soutien couvrant l'ensemble d'un secteur, soit par le truchement d'une aide centrée sur des programmes sectoriels bien conçus. Dans les secteurs de l'éducation et de la santé, un grand nombre d'activités cruciales pour les ODM impliquent pour l'essentiel une augmentation des dépenses de fonctionnement. Pour s'assurer que les pays très endettés qui ont adopté des politiques rationnelles puissent maintenir leur endettement dans des limites tolérables, il conviendrait d'étudier la possibilité de fournir une partie plus importante de l'aide supplémentaire sous forme de dons.

56. ***L'allègement de la dette et le degré d'endettement tolérable.*** L'Initiative PPTE a permis de faire des progrès importants pour réduire la dette et la charge du service de la dette des pays pauvres très endettés et de ménager un espace budgétaire pour financer l'augmentation indispensable des dépenses liées à la lutte contre la pauvreté. Si le maintien de l'endettement dans des limites tolérables est un problème qui se pose avec une acuité particulière pour les PPTE, il concerne aussi de manière plus générale les pays à faible revenu. Le FMI et la Banque mondiale travaillent à l'élaboration d'un cadre d'analyse du degré d'endettement tolérable, qui vise à fournir des directives sur les questions liées aux stratégies de financement pour les pays à faible revenu, et en particulier sur la série d'indicateurs liés à l'évaluation du degré d'endettement tolérable, le rôle des politiques dans la détermination des seuils d'endettement appropriés, la nécessité d'inclure la dette intérieure dans ces évaluations, et le dosage approprié de dons et de nouveaux crédits. Ces questions prennent de plus en plus d'importance compte tenu de la nécessité d'accroître les financements extérieurs dans de fortes proportions pour atteindre les ODM et des répercussions que cela implique sur l'endettement des pays, qui pourrait dépasser les limites tolérables. Toutefois, le degré d'endettement tolérable n'est pas seulement une question de flux de ressources ; il dépend aussi de façon décisive de l'action engagée pour stimuler la croissance, développer et diversifier les exportations, élargir l'accès aux marchés mondiaux et atténuer les effets des chocs exogènes.

#### **iv) Intensifier l'action pour la création des biens publics mondiaux fondamentaux**

57. À mesure que le mouvement de mondialisation s'étend et que l'on perçoit mieux les retombées internationales des initiatives locales et des conditions qui règnent dans les pays, l'attention se porte davantage sur les domaines qui se prêtent à une action collective internationale, ce dont on ne peut que se féliciter. Il a été fait état dans ce qui précède de plusieurs domaines de ce genre — lutte contre les maladies infectieuses, promotion de l'éducation et diffusion des connaissances, ouverture du régime commercial international et promotion d'un système financier international plus stable. Dans tous ces domaines, des progrès sont observés, mais il faut encore intensifier l'action.

58. ***Une détermination plus forte est indispensable pour s'attaquer aux problèmes d'environnement.*** La viabilité écologique est un domaine fondamental pour l'action collective

mondiale, et elle a aussi un lien direct avec les ODM. La responsabilité de la préservation du patrimoine environnemental mondial appartient pour l'essentiel aux pays développés puisqu'ils sont aussi les principaux responsables de la dégradation de ce patrimoine et qu'ils disposent des ressources financières et techniques nécessaires pour prévenir les problèmes de pollution et en atténuer les conséquences. Il va sans dire que les pays en développement doivent aussi apporter leur pierre en améliorant la gestion de l'environnement, notamment par un renforcement de la coopération régionale entre eux, et les bailleurs de fonds pourraient fournir un soutien dans ce domaine. Il y a certes un mieux au plan de la protection de la couche d'ozone grâce à la mise en œuvre du Protocole de Montréal, mais les progrès dans la plupart des autres domaines tels que les émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité ou les pêches sont bien plus lents. L'aide apportée aux pays en développement afin d'améliorer les pratiques environnementales, tant par des instruments bilatéraux que par des instruments multilatéraux, se tasse après une augmentation éphémère à la suite de la Convention de Rio, en 1992. Il ne faut pas blâmer tous les pays avancés sans distinction pour le manque d'empressement à s'attaquer aux problèmes de l'environnement ; comme le montrent les indicateurs présentés de ce rapport, il y a des pays citoyens soucieux du patrimoine mondial tels que la Suède et la Suisse. Les priorités du programme actuel incluent, à l'avenir, une action plus concertée et plus résolue pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'une augmentation de l'aide aux pays en développement pour soutenir la viabilité écologique, notamment par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement mondial.

#### **v) Améliorer la cohérence des politiques de développement**

59. Dans tous les domaines d'action des pouvoirs publics, il est nécessaire d'améliorer la cohérence globale des politiques des pays riches au regard de l'impact que peuvent avoir ces politiques sur le développement. Trop souvent, il y a des contradictions dans les politiques, et le soutien au développement apporté dans un domaine est réduit à néant par des interventions dans d'autres domaines. On peut citer à cet égard des exemples collectifs ou nationaux ; c'est ainsi que 58 milliards de dollars d'APD fournis par les pays de la zone OCDE perdent une bonne partie de leur valeur en raison de la protection cinq fois plus importante qui est accordée aux producteurs agricoles nationaux ; l'impact des programmes de sensibilisation et de soutien en faveur du développement du secteur privé et de la diversification des exportations dans les pays en développement est émoussé par la progressivité systématique des droits de douane sur les importations de plus grande valeur en provenance de ces pays ; le brillant bilan de la Norvège en tant que dispensateur d'aide coexiste avec une politique commerciale agricole qui est la plus restrictive de tous les pays de l'OCDE ; on observe une contradiction analogue entre l'aide et les politiques commerciales pour l'Union européenne ; et la loi des États-Unis sur la croissance et les opportunités de marchés pour l'Afrique (AGOA) a perdu une partie de sa signification avec la Loi agricole de 2002, qui applique aux importations provenant des pays à faible revenu et des pays les moins avancés une protection plus élevée que pour les produits du reste du monde.

60. ***Institutionnaliser la cohérence des politiques.*** La prise de conscience que la politique de développement dépasse largement le cadre de l'aide et des préférences commerciales spécifiques se traduit par un certain nombre de signes bienvenus, qui montrent que les pays développés sont disposés à examiner globalement les domaines d'action qui influent sur le développement — échanges, aide, investissement étranger et autres flux de capitaux, migration, transferts de connaissances et de technologie, environnement — et à mettre en place des arrangements institutionnels qui pourraient contribuer à assurer la cohérence des politiques. Il convient de noter dans ce contexte l'adoption par la Suède du texte de loi intitulé « Une politique intégrée de développement mondial » en janvier 2004, texte qui préconise d'aligner les politiques touchant l'aide, les échanges, l'agriculture, l'environnement, la migration, la sécurité et autres sur l'objectif de réduction de la pauvreté et de promotion d'un développement durable. Autre fait notable, la publication par le Danemark d'un premier rapport, qui sera suivi d'autres, sur les dispositions prises par ce pays pour la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, conformément au huitième ODM. D'autres pays membres de l'OCDE envisagent de produire des rapports similaires, entre autres par exemple l'Allemagne, la Belgique, le Canada,

la Finlande, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède. L'OCDE a lancé deux initiatives connexes : un « projet horizontal » sur la cohérence de la politique en matière de développement, qui analyse l'impact sur les pays en développement d'un vaste ensemble de politiques des pays développés, et l'attention accrue portée aux questions touchant la cohérence des politiques dans le cadre des examens par les pairs du CAD. Des travaux sur ces questions sont aussi entrepris par des groupes de réflexion privés et des groupes de la société civile, dont le Centre pour le développement mondial et le Forum économique mondial. Ces initiatives encourageantes seront très utiles si elles parviennent à focaliser plus systématiquement l'attention sur les questions concernant la cohérence des politiques des pays riches et leur impact sur le développement.

## VI. PRIORITES D'ACTION — INSTITUTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

61. De quelle manière les institutions financières internationales contribuent-elles à la réalisation des ODM et des résultats qui s'y rattachent ? Le Rapport de suivi mondial évalue la contribution des IFI sous quatre aspects — les programmes d'action pour les pays, les programmes mondiaux, le partenariat et les résultats. L'application du cadre d'analyse à l'ensemble des IFI tend à indiquer qu'il y a eu des progrès au cours des dernières années, en particulier depuis Monterrey. Mais les données sont peu concluantes pour les questions cruciales de la performance comparative et de la question de savoir si la contribution globale des institutions financières internationales est plus importante (ou moins importante) que la somme de leurs contributions individuelles. À partir de maintenant, le stock plus important des données d'évaluation et leur plus grande comparabilité faciliteront les opérations de suivi, ce qui permettra d'améliorer la qualité des rapports présentés aux contribuables de tous les pays. Le programme de travail commun sur les résultats approuvé par les banques multilatérales de développement en février 2004 lors de la Table ronde de Marrakech sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement devrait être un élément clé de progrès. Le recours plus fréquent aux évaluations extérieures devrait aussi être utile pour les évaluations futures du rôle des IFI.

62. *Les IFI considérées individuellement.* Au sein de chacune des institutions, les éléments d'appréciation montrent qu'une attention accrue est portée aux clients en tant que pôles d'intérêt, ainsi qu'à l'adhésion des pays aux programmes d'action envisagés, à la transparence, aux résultats et aux responsabilités, mais il va de soi que les progrès varient selon les institutions et les domaines d'action. Les éléments marquant incluent notamment : le démarrage vigoureux du Bureau d'évaluation indépendant du FMI — ce qui signifie que toutes les IFI disposent désormais d'une unité d'évaluation indépendante directement responsable devant le Conseil d'administration de l'institution concernée — et ses examens concernant l'utilisation prolongée des ressources du FMI, le rôle du FMI dans les crises du compte de capital, et l'ajustement budgétaire dans les programmes soutenus par le FMI ; la détermination de la Banque mondiale à instaurer une culture des résultats, et la priorité qu'elle accorde à l'action et à la mise en œuvre dans les pays, avec des partenaires ou seule ; et la détermination des différentes banques de développement régionales à améliorer la qualité opérationnelle, l'efficacité du développement et les résultats, ainsi qu'on l'a vu récemment à Marrakech. Mais il est clair qu'il ne faut pas se reposer sur ces lauriers. Les progrès récents doivent être poursuivis et approfondis

- *Le FMI.* Pour le FMI, la priorité consiste à préciser de plusieurs manières son rôle en matière d'assistance aux pays à faible revenu : en adaptant ses instruments d'assistance financière et technique afin de permettre à ses membres à faible revenu de mobiliser l'aide d'autres bailleurs de fonds, de faire face à la situation à l'issue d'un conflit, de réagir aux chocs exogènes, d'absorber le coût de l'ajustement de la libéralisation multilatérale des échanges et de mettre en place des institutions qui leur permettront de regagner l'accès aux financements privés. Le programme de travail du FMI vise aussi à améliorer le contenu des programmes économiques soutenus par l'Institution dans les pays à faible revenu, tout en renforçant l'alignement avec les DSRP. Un troisième volet du travail entrepris par le FMI avec la Banque mondiale consiste à mettre au point un cadre d'analyse efficace et flexible afin de déterminer le degré d'endettement tolérable des pays à faible revenu.

- **La Banque mondiale.** Les priorités de la Banque en matière de soutien aux pays sont de continuer à travailler avec les pays et les institutions partenaires afin d’approfondir le processus des DSRP en tant que base d’élaboration de ses stratégies d’assistance aux pays à faible revenu ; d’adapter ses méthodes d’approche et ses instruments en fonction de l’évolution des besoins des pays à revenu intermédiaire ; et de compléter l’important programme d’action qu’elle a défini en vue de renforcer la culture des résultats et d’améliorer l’harmonisation et la simplification. Pour soutenir et compléter l’approfondissement des méthodes d’approche choisies par les pays dans ses stratégies d’assistance, la Banque renforce ses activités dans les domaines de l’analyse, du savoir et de soutien. Pour les programmes mondiaux et sectoriels qu’elle appuie, l’objectif prioritaire est la mise en place d’un cadre d’analyse efficace pour l’évaluation ex ante, le suivi et l’évaluation rétrospective, qui est dans tous ses aspects aussi solide que le cadre d’analyse élaboré pour les programmes d’action concernant les pays.
- **Les banques de développement régionales.** Les autres banques multilatérales de développement ont, elles aussi, d’imposants programmes d’action — qu’il s’agisse des programmes nationaux ou de leur soutien en faveur des biens publics régionaux. Elles doivent toutes compléter les réformes lancées en vue de centrer la gestion sur les résultats, comme convenu lors de la Table ronde de Marrakech. En outre, elles doivent, tout comme la Banque mondiale, renforcer le cadre global de la gouvernance et de la responsabilité pour leurs programmes régionaux et sectoriels.

63. **Cohérence systémique.** L’examen de l’ensemble des institutions financières internationales fait aussi apparaître des progrès collectifs — tant au plan institutionnel qu’au plan des activités au jour le jour dans les pays. La collaboration Banque-FMI et la coordination entre les BMD sont plus harmonieuses et plus productives qu’il y a cinq ans. Parallèlement au renforcement du partenariat et de la coordination, on observe un mouvement bienvenu vers une spécialisation plus poussée tenant compte des avantages comparatifs des différentes institutions. C’est là un inversement de tendance par rapport au début des années 90, qui a été marqué par un chevauchement accru entre les capacités des IFI et celles d’autres organismes, alors qu’une convergence de vues se dessinait au sujet du caractère global du paradigme du développement. Mais les « effets positifs des échanges » entre les IFI et au sein de ces institutions n’ont pas tous été exploités. Les possibilités incluent l’augmentation de la sélectivité des programmes des diverses institutions en fonction de leurs avantages comparatifs respectifs, l’harmonisation des pratiques des institutions autour des systèmes et des stratégies de réduction de la pauvreté des pays, et les évaluations conjointes du soutien qu’elles apportent.

64. Des progrès sont également nécessaires dans les travaux en cours sur la gouvernance des institutions financières internationales. Le renforcement des moyens d’expression et de la participation des pays en développement au sein de ces institutions fait partie du contrat de Monterrey.

## VII. PRIORITES POUR LE RENFORCEMENT DU TRAVAIL DE SUIVI

65. Pour pouvoir exploiter pleinement le potentiel du travail de suivi mondial, il est indispensable de centrer particulièrement l’attention sur les problèmes particuliers qui se posent aux niveaux des pays et des institutions ainsi qu’au niveau mondial afin d’atteindre les objectifs prioritaires décrits plus haut. Cela implique de poursuivre les efforts déployés pour renforcer les fondements statistiques et analytiques du travail de suivi et pour renforcer la collaboration avec les institutions partenaires. Il est particulièrement important d’approfondir les travaux dans trois domaines :

- **Les données.** Pour assurer un suivi efficace, il est d’une importance capitale de disposer en temps opportun de statistiques sur les résultats souhaités du développement et d’un bon

système de mesure pour les principaux éléments moteurs des politiques. À l'heure actuelle, il y a d'importantes lacunes dans les données, en particulier pour ce qui concerne le développement humain et les services d'infrastructure, et les résultats dans les pays en développement. La Banque mondiale et ses institutions partenaires au sein du système de l'ONU, travaillant ensemble et en consultation avec les pays clients, ont mis au point et chiffré un plan d'action lié à des échéances précises afin de consolider un large éventail de données concernant les pays en développement et de renforcer leurs capacités dans le domaine statistique. Ce plan d'action a été présenté et adopté lors de la Table ronde de Marrakech, mais pour que ses objectifs puissent être atteints, il faudra obtenir au moment voulu un appui coordonné de la part des bailleurs de fonds.

- **Recherche.** Il faut approfondir la recherche pour renforcer les fondements analytiques du cadre de suivi et en particulier les liens entre les politiques et les résultats. S'il existe un large consensus sur les principaux déterminants réglementaires et institutionnels de la croissance, de la réduction de la pauvreté et des autres ODM, on connaît moins les mécanismes précis de transmission et l'importance relative des divers déterminants ou les liens d'interdépendance qui les unissent. Les travaux de recherche conjoints ont été entrepris par la Banque, le FMI et le projet du Millénaire des Nations Unies pour mieux modéliser et quantifier certains de ces liens, en particulier par des travaux approfondis au niveau des pays. Il faut aussi élargir la recherche sur des questions d'importance capitale telles que l'efficacité de l'aide et la mise au point d'un système de mesure plus solide pour les principaux domaines d'action des pouvoirs publics, tels que la gouvernance, ainsi que pour l'impact des politiques des pays riches sur les pays en développement.
- **Partenariat.** Dans ce domaine et dans d'autres, la collaboration qui s'est instaurée avec les institutions partenaires — d'autres BMD, les Nations Unies, l'OMC, l'OCDE et la Communauté européenne — pour la mise au point de ce premier Rapport de suivi mondial sera encore renforcée sur la base des mandats et des avantages respectifs des institutions concernées, ce qui permettra d'assurer la cohérence de la méthode d'approche adoptée par les différentes institutions pour le suivi. Dans ce contexte, on pourrait élargir le cadre de référence utilisé pour évaluer la contribution des organismes multilatéraux, qui est actuellement centré sur les IFI, afin d'englober d'autres institutions, alors que des mesures sont prises parallèlement pour améliorer la contribution des IFI au plan de l'évaluation, mieux harmoniser les critères d'autoévaluation et d'évaluation indépendante utilisés par les IFI. La collaboration sera aussi élargie avec la société civile, qui participe de plus en plus aux activités de suivi.